La lettre d'information des Agenda 21 des lycées agricoles publics de Picardie

Mars 2010

Sommaire:

-Une culture commune pour une Education pour un développement durable (page 1)

- Une Semaine du développement durable riche dans nos lycées: extraits (page 2)

- Une classe de 1èreS du lycée européen de Villers-Cotterêts au Paraclet pour son projet environnement « l'or bleu » (page 2)

-Vers la certification Espaces Verts Ecologiques (EVE) du parc du lycée horticole de Ribécourt (page 3)

- L'eau pour un développement durable de l'Espace Naturel Communautaire de Kër Cupaam au Sénégal, EPL de la Baie de Somme (page 4)

- Rencontres des groupes de travail DD-EDD / Eco-délégués / Agenda 21 à la Bergerie Nationale de Rambouillet (page 4)

Une culture commune régionale pour une Education pour un développement durable (EDD)

La réunion des proviseurs du 05 mars dernier, qui s'est tenue au lycée du Paraclet, a été l'occasion de travailler sur l'Education pour le développement durable (EDD). Directeurs d'EPL, de centre et chargés de mission au SRFD ont ainsi pu échanger sur le concept de développement durable et les implications pour nos établissements de faire de l'EDD.

Les objectifs étaient de deux ordres, **créer une culture commune régionale** autour du développement durable (DD) et **déterminer des axes prioritaires à travailler collectivement, avec les animateurs locaux,** afin de mettre en place un collectif régional autour de ces axes.

Le concept de DD, point de passage obligé depuis la conférence de Rio en 1992, a fait l'objet d'une appropriation compétitive de différents acteurs dont les logiques sont, sinon antagonistes, du moins différentes. Ainsi, l'un des obstacles à la généralisation de l'EDD est lié à la pluralité des représentations. Il nous a donc été nécessaire de revenir sur les représentations individuelles du DD et sur les conditions de l'émergence de celui-ci avant de nous en donner une définition commune.

Cette définition, collective, insiste sur l'idée que les modes de développement doivent viser au bien-être des sociétés et qu'ils doivent non seulement introduire une forme de responsabilité vis-à-vis de la nature, mais aussi être réfléchis en fonction de contextes particuliers, spécifiques, en acceptant que les connaissances évoluent et que les situations soient de plus en plus complexes. Le DD intègre des principes (responsabilités, nouveau rapport aux sciences et à la nature, nouveaux modes de gestion sociale des problèmes) mais il ne peut se résumer à un modèle. *« Ne pas imposer une vision particulière, signifie accepter une certaine insécurité pédagogique [dont il nous appartient] de veiller à ce qu'elle ne soit pas anxiogène ».* Dans ce contexte, faire de l'EDD, ce serait ***« donner des outils de construction à l'individu. [ ]Former et non éduquer, c'est-à-dire ne pas inculquer mais former au jugement. »***

Nous avons des atouts, nous travaillons avec du vivant (nature, partenariat), sur du concret, avec un fort ancrage, non seulement professionnel, mais aussi territorial. Nous avons par ailleurs plusieurs centres, dont les exploitations, mais nous proposons aussi des formations initiales, continuées et par alternance. Nos enseignements sont eux aussi spécifiques: enseignement socio-culturel, par modules pluri ou trans-disciplinaires, une pédagogie de projet développée, et une certaine autonomie pédagogique (Stages, MIL, MAR…). Enfin, la taille relative souvent réduite offre un cadre plus humain et des possibilités d'accompagnement plus invidualisé.

Faire une EDD dans l'enseignement agricole, ce serait donc *« investir les champs d'initiative pédagogique pour traiter de problématiques relatives au développement durable. Interroger les formations proposées, les disciplines et leur contenu. Utiliser l'exploitation comme outil de réflexion sur le développement durable. Travailler des entrées thématiques incontournables et potentiellement mobilisatrices* *comme la production, la pédagogie, la consommation, l'internat, le territoire, la coopération internationale et l'insertion… ».*

Au regard de tout cela, la démarche agenda 21 doit donc interroger quatre champs d'actions et de réflexion : la pédagogie, les formations et les métiers, l'ancrage territorial, l'organisation et le fonctionnement de l'établissement (en termes de lieux de vie, de production et de consommation, dans la recherche d'un sens du collectif, d'une éthique et de valeurs dans la vie scolaire et associative, au regard de la place de l'apprenant et de la gouvernance.)

C'est pourquoi, outre l'appui aux équipes et aux animateurs, il est nécessaire de monter un « collectif régional » associant directeurs d'EPL, de centres et animateurs autour de trois axes à forts enjeux : la question des nouveaux métiers et des nouvelles compétences, celle de la gouvernance en établissement et enfin la question des formations courtes sur le DD.

Une première réunion pour chaque groupe sera ainsi proposée le 22 avril sur la gouvernance, le 11 mai sur « nouveaux métiers, nouvelles compétences » et le 18 mai avec les CFPPA pour l'offre de formation en DD.

Isabelle Gaborieau
Animatrice de la démarche régionale Agenda 21 des établissements agricoles publics de Picardie

Une 1èreS du lycée européen de Villers-Cotterêts au Paraclet pour son projet environnement « l'or bleu »

Suite à leur demande, Le Paraclet a accueilli le jeudi 18 mars une classe du lycée européen de Villers-Cotterêts accompagnée de trois enseignants pour une journée consacrée à l'eau.

En effet, la thématique de l'eau est particulièrement prégnante sur le site du Paraclet. Le site comporte un captage et une station de lagunage mais surtout il est bordé par une rivière de catégorie 1 et des zones humides classées au titre de Natura 2000.

Les lycéens ont tout d'abord été accueillis par Laure Heugebaert, animatrice de la démarche Agenda 21 sur le Paraclet.

Les élèves ont ainsi pu aborder la question du développement durable, de l' « agenda 21 » comme outil de l'Education au développement durable », des intérêts et difficultés à construire une telle démarche.

Après un exposé sur l'importance de la préservation de la qualité de l'eau et quelques rappels (notion de bassin versant, réglementation sur les zones de captage, pollutions d'origine agricole et effets sur l'eau) ont pu se rendre compte concrètement du cycle de l'utilisation de l'eau : Ils se sont rendus sur le bassin versant qui alimente le captage du Paraclet, accompagné d'Aurélie Parnet, enseignante en BTSA Gestion et Maîtrise de l'eau. Cette visite a permis d'aborder le passage de l'eau pluviale à l'eau potable et d'expliquer notamment l'intérêt des parcelles menées en agriculture biologique à proximité du captage. Les lycéens ont ensuite découvert le hall hydraulique où se déroulent les travaux pratiques des étudiants en BTSA Gestion et maîtrise de l'eau ainsi que la station de lagunage et le traitement des eaux usées par les plantes.

Espérons que d'autres journées d'échange puissent avoir lieu sur notre établissement, car elles sont l'occasion de (re)prendre conscience des richesses humaines et patrimoniales de nos sites et de l'importance des démarches qui visent à les mettre en valeurs.

Laure Heugebaert
Animatrice Agenda 21 du Paraclet
laure.heugebaert@educagri.fr

Soirée ciné-débat autour du film de Jean-Paul JAUD, « Nos enfants nous accuserons » à Saint-Gobain

Le LPA d'Aumont, très impliqué dans la démarche de développement durable, organise une soirée ciné-débat autour du film de Jean Paul JAUD, jeudi 1er avril 2010 à 19h30 au cinéma de Saint Gobain (02410) Cette soirée ciné-débat permettra de sensibiliser plus largement le public du territoire local à l'importance d'une offre alimentaire sûre et dont les modes de production sont, le plus possible, respectueux de l'environnement. Pour répondre aux interrogations et attentes du public, et apporter différents témoignages, plusieurs intervenants seront présents: M. G. GOSSE Président d'Agro-Transfert Ressources et Territoires, ex directeur de recherche INRA ; M. G. POLETZ Vice-président ABP (Agriculture Biologique de Picardie) de l'Aisne ; Me. I. Gaborieau animatrice Agenda 21 de lycées agricoles de Picardie ; M. G. CAURA Syndicat Apicole Départemental de l'Aisne, animateur du rucher école du LPA d'Aumont ; M. C. RICHARD, représentant la DRAAF ; M. B. MAGNIEN, agriculteur. Le rôle des intervenants sera de répondre aux questions mais aussi d'apporter des éléments positifs sur les évolutions possibles dans le domaine agricole (recherche, PAC, circuits de commercialisation, évolution des techniques de production…). Au-delà de ces échanges, le film permettra aussi de mieux comprendre comment chacun peut agir, tout simplement en modifiant ses modes de consommation. Ainsi, tous ensemble, nous pourrons assurer à nos enfants, un avenir plus sûr. Le LPA d'Aumont dispense des formations dans les domaines du service à la personne, service en milieu rural et vente d'animaux de compagnie. Les élèves sont très impliqués dans la démarche de développement durable et le lycée est labellisé éco-école depuis 2008. En octobre 2009, la classe de 1ère Bac Pro SMR s'est engagée avec les enseignants, dans un projet initié par le Ministère de l'Agriculture (Direction Enseignement et Recherche) visant à mettre en place des actions en région pour une politique de l'offre alimentaire sûre, diversifiée et durable. Cette action trouve aussi toute sa place dans le cadre de ce projet dédié à l'alimentation.

Une semaine du développement durable riche dans les lycées agricoles publics de Picardie, extraits:

-**Jeudi 1er avril à 19h30**: **Soirée ciné-débat** au cinéma l'Hermitage à Saint-Gobain (02 410) **organisée par le LPA d'Aumont** (voir encadré ci-contre)

- **Mercredi 7 avril** à 9h: **Comité de pilotage pour la mise en place d'un jardin partagé alliant pédagogie et insertion dans le parc du lycée agricole de Péronne.** Les objectifs sont les suivants: -accès à l'alimentation saine aux personnes démunies, -travail sur la façon de consommer pour manger bien et bon tout en gérant son budget, -développer le goût et les saveurs perdues, -travailler l'insertion, créer du lien social, Ces points seront travaillés en partenariat avec les apprenants.

- **Jeudi 1er avril, les élèves de 2nd Pro Nature du lycée de la Baie de somme participent à un colloque "Energies Renouvelables - une source naturelle d'économie"** au côté d'autres élèves des lycées et collèges locaux. Les 2ndes professionnelles présenteront un travail sur la filière bois énergie.

- **Jeudi 1er et vendredi 2 avril**, des enseignants, formateurs et directeurs d'exploitations participeront **sur le lycée de la Thiérache et à l'initiative de l'animation régionale Agenda 21 et du SRFD à la seconde session de la formation « Agriculture biologique »** consacrée à la mise en œuvre pédagogique avec la participation de Jean-Marie Morin du réseau FORMABIO.

La lettre d'information d'avril reviendra sur ces différents évènements.

Vers la certification Espaces Verts Ecologiques du parc du lycée horticole de Ribécourt...

Une réflexion a été entamée, depuis la mise en place de notre Agenda 21, sur la gestion durable du parc. Soucieux de préserver notre environnement et de pouvoir former les futurs professionnels et les professionnels actuels dans un autre rapport métier/ environnement, nous nous sommes depuis un an intéressés à la certification E.V.E. (Espaces Verts Ecologiques).

Qu'est ce que la démarche EVE ?

Le référentiel EVE a pour objectif de mettre en œuvre des pratiques non polluantes, favorables à la biodiversité végétale et animale et à l'activité biologique des sols. Il vise aussi à des pratiques économes en eau et en énergie. Cette démarche favorise la connaissance de la nature par le public, ainsi que les savoir-faire des jardiniers et professionnels, et contribue à faire évoluer leur métier vers une meilleure prise en compte du fonctionnement des écosystèmes. Ce référentiel est la propriété de l'organisme certificateur ECOCERT qui réalisera les contrôles de certification.

Pourquoi souhaitons nous cette démarche pour notre établissement ?

La formation professionnelle de Ribécourt est axée sur la production florale et le paysage ; cette certification EVE amène la possibilité :

- de former de *nouveaux professionnels dans un autre rapport au métier et à l'environnement* (Bac pro Travaux Paysagers et Productions Horticoles et Technicien Conseil Vente en produits horticoles et de jardinerie en formation initiale)
- de former les *professionnels actuels via le CFA-CFPPA* (CAPA Travaux Paysagers et Productions Horticoles et deux brevets professionnels agricoles Travaux d'Aménagements Paysagers et Travaux des Productions Horticoles en formation continue et CAPA, Bac Pro et BTSA au CFA).
- *d'expérimenter cette démarche*, de pouvoir être un *établissement pilote* pour ensuite *transmettre notre expérience à d'autres établissements*, aux *collectivités* et aux *professionnels*. A ce jour dans l'Oise aucune structure publique ou privée n'est certifiée EVE.
- d'*innover* et de *participer au développement local* de notre territoire.

L'exploitation dont l'activité principale est la floriculture et le maraîchage, comprend un bois ainsi qu'un arboretum et un verger conservatoire. Ces espaces verts servent de supports pédagogiques aux formations. L'exploitation est un **lieu privilégié pour l'éducation pour un développement durable** et elle se doit de **contribuer à la dynamique du territoire** et de renforcer les partenariats avec les acteurs locaux.

De plus **l'établissement est sur le périmètre du projet LEADER 2009-2013 du Pays Sources et Vallées**, qui porte sur l'eau avec comme objectif « **Faire de la gestion de l'eau** (ressource, patrimoine) **un facteur de développement durable** ».

Cette démarche s'inscrit également dans la *circulaire du 27 juin 2008 DGER/SDRIDCI/C2008-2009* dont l'objet est **l'émergence et la diffusion de pratiques agricoles durables**.

Enfin la mise en place de la certification EVE permettra « *d'éduquer et de former des citoyens à la complexité du monde en participant au développement durable des territoires et en expérimentant des voies possibles d'exemplarité, y compris dans les modes de fonctionnement de l'établissement » source : réunion des animateurs A21 Picardie, septembre 2009.*

La démarche EVE s'intègre donc parfaitement dans **notre agenda 21.** Elle sera identifiée comme **objectif à atteindre dans notre projet d'établissement 2010-2015**, en lien direct avec notre **projet d'exploitation**.

Moyen et programme

La démarche a été actée lors du Conseil d'Administration du 25 mars dernier.

Les BTSA 1ère année Aménagements Paysagers ont réalisé un pré-diagnostic qui a été présenté le 23 février dernier. Les exigences de chaque domaine ont été exposées puis comparées aux pratiques actuelles de gestion du parc. Il s'avère que nos pratiques actuelles semblent assez proches des exigences du référentiel. Toutefois, il s'agit d'un pré diagnostic, qu'il sera nécessaire d'approfondir.

La certification EVE sera mise en place en participation avec différentes classes (élèves, apprenants, adultes) et personnels (enseignants, formateurs, techniciens d'exploitation...) : réalisation des diagnostics, propositions d'améliorations, réalisation de la charte d'accueil et de panneaux d'informations, mise en place d'outils pour la formalisation de nos pratiques, inventaire de la biodiversité... Un plan de gestion devra être rédigé et le principe d'amélioration continue respecté. Nous envisageons de demander un accompagnement par François Xavier Jacquin, inspecteur espaces verts, pour la partie pédagogique.

Concernant le financement, nous avons rencontré **l'Agence de l'eau Seine-Normandie** le mois dernier. Un dossier de demande de subventions sera déposé auprès de ce **partenaire potentiel** début mai.

Parallèlement à cette démarche, notre conseil d'administration a également acté notre engagement pour la mise en place du label **« Lycée des Métiers »**.

Ribécourt pourrait dans quelques années être le **« lycée des métiers de horticulture et de la gestion des espaces verts durables ».**

Fanny Verdière
Animatrice Agenda 21 EPL de Ribécourt
fany.verdiere@educagri.fr

L'eau pour un développement durable de l'Espace Naturel Communautaire Kër Cupaam au Sénégal

Lycée agricole de la Baie de Somme d'Abbeville

Projet d'échange international de jeunes

Du 16 février au 2 mars, onze élèves du lycée agricole de la Baie de Somme se sont rendus au Sénégal pour participer au projet « ***L'eau pour un développement durable de l'Espace Naturel Communautaire Kër Cupaam ».***

En effet, un partenariat qui a 10 années d'existence lie le Lycée Agricole de la Baie de Somme, le Collectif des Groupements de Femmes pour la Protection de la Nature, la Réserve Naturelle de Popenguine et le Corps des Jeunes Volontaires Eco-guides. Il est basé sur la connaissance et la protection de l'environnement en France et au Sénégal. Ce partenariat est à l'origine d'un véritable projet de co-développement aujourd'hui en cours avec l'appui, en France, du Conseil régional de Picardie et de l'Agence de l'eau, entre autres. Le projet a pour objectif d'améliorer les conditions d'approvisionnement en eau des populations de Sorokhassap et de Thiafoura, les deux villages les moins bien équipés de l'espace naturel communautaire auquel appartient Popenguine. Un réseau de distribution d'eau, alimenté en énergie par des éoliennes, sera développé au plus près des différentes concessions familiales, de façon à **remédier aux problèmes de santé et de défaut de fréquentation de l'école par les enfants chargés de la corvée d'eau**. L'autre objectif visé est **l'augmentation des revenus des populations locales par le développement ou la création d'activités génératrices de revenus : maraîchage, accueil touristique notamment.**

Le projet a également un **objectif pédagogique : permettre aux apprenants français et sénégalais de se rencontrer et de d'apprendre conjointement autour d'un exemple concret d'éducation au développement.** Le voyage de cette année concernait **l'évaluation** en cours du projet. Les villages où les travaux d'installation d'éoliennes sont en cours ont reçu le groupe. Les élèves ont pu constater concrètement la démarche qui a été mise en œuvre : formation d'habitants à la maintenance des éoliennes, construction des éoliennes localement, installation de bornes fontaines, mise en place d'une « caisse villageoise» à partir de la vente des bassines d'eau permettant de financer d'éventuelles réparations.

L'ensemble du séjour a permis aux élèves de se rendre compte de la **complexité de la question d'accès à l'eau**. Les élèves ont en effet visité des parcs nationaux, des écoles, une station d'épuration de Dakar et ont été hébergé par des dakarois. Ils ont restitué leurs réflexions autour des thématiques de l'eau et l'alimentation, la santé, la biodiversité, etc. devant les élèves du lycée Blaise Diagne de Dakar. Un carnet de voyage est également en cours de réalisation.

Laure Heugebaert
Animatrice Agenda 21 de l'EPL de la Baie de Somme

Rencontre des groupes de travail sur DD, EDD et Agenda 21 à la Bergerie Nationale de Rambouillet

Calendrier:

- **1er et 2 avril 2010**: 2nde session de la formation « agriculture biologique » en Picardie, lycée de la Thiérache
- **22 avril 2010**: réunion du « collectif régional » autour de la gouvernance
- **Du 3 au 5 mai 2010:** formation nationale « Mettre en place une démarche d'Agenda 21 sur un EPLEFPA » au lycée du Paraclet, organisé par C. Peltier pour SupAgro Montpellier, site de Florac. PNF 2010, code 570188
- **11 mai 2010**: réunion du « collectif régional » autour de « nouveaux métiers, nouvelles compétences : en quoi le DD interroge le métier de conseiller agricole »
- **18 mai 2010:** Développement durable et formations courtes, réunion des directeurs de CFA-CFPPA

Suite à la première rencontre du **réseau EDD de l'Enseignement agricole** qui a eu lieu les 2 et 3 décembre 2009 à Paris, trois groupes de travail se sont constitués et ont optés pour **trois réunions de travail en 2010 afin de produire des ressources sur trois thèmes : clarification de notions DD-EDD / éco-délégués / Agenda 21.**

Les premières rencontres de ces groupes ont eu lieu à la Bergerie nationale de Rambouillet, du 16 au 18 mars 2010 autour de Christian PELTIER – animateur du réseau « EDD dans et par les établissements en démarche de développement durable » et Sofie AUBLIN – animatrice du réseau « EDD par la pédagogie ».

La session de travail de Rambouillet a permis de définir les conditions de travail des 3 groupes décidés en décembre 2009 et d'engager la production des ressources envisagées. Outre des **formats courts pour chacun des thèmes**, il est ainsi prévu **un DVD sur les éco-délégués** et **une contribution des réseaux régionaux à l'ouvrage consacré à la démarche Agenda 21 de notre région** en collaboration avec C. Peltier.

Outre la Picardie qui a été présente sur ces trois groupes de travail, les régions Lorraine, PACA, Nord Pas de Calais, Aquitaine, Auvergne, Midi-Pyrénées, Pays de Loire et Île de France ont participé à ces travaux.